



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

orthophonistes

Question écrite n° 24900

Texte de la question

M. Maurice Leroy attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les préoccupations émises par les parents d'enfants nécessitant le suivi par un orthophoniste face aux difficultés à trouver un spécialiste en région Centre et particulièrement en Loir-et-Cher, dans la mesure où les orthophonistes interviennent à la fois auprès des enfants et des personnes âgées dans le cadre de la prise en charge de la dépendance. Il lui demande ce que le Gouvernement envisage afin de faciliter l'installation et la présence de ces spécialistes dans les zones fragilisées du point de vue de la démographie médicale et qui sont souvent le cadre d'une population vieillissante accrue avec des besoins en la matière, qui ne vont cesser de croître.

Données clés

Auteur : [M. Maurice Leroy](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24900

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2008, page 4848

Question retirée le : 21 décembre 2010 (Fin de mandat)